



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 10 mai 2016]

Date de la convocation

4 mai 2016

Date d'affichage

4 mai 2016

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 6

Votants : 31

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjointes*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Françoise BONNET, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Aurélie TREILHOU, Christian PERO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Chantal TICHIT, Marie-Claire DEGUILHEM, Christelle HARDY, Eric PILUDU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE

Absents : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET

N°073/ 2016

Secrétaire de séance : Magali CAMALET

Objet de délibération : Compte-rendu d'activité de la société ANSAMBLE (exercice 2014-2015)

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Gaillac a, par délibération du 27 janvier 2010, décidé de déléguer son service de restauration scolaire à la société ANSAMBLE.

Chaque année ANSAMBLE produit son CRA. Les documents joints en annexe pour l'exercice 2014-2015 sont donc soumis à l'approbation du conseil.

Présentation assurée par la société ANSAMBLE.

2 ANNEXES

Vote : 6 abstentions (5 Avec vous pour Gaillac, 1 Gaillac à gauche)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte-rendu d'activité de la société ANSAMBLE (exercice 2014-2015).

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160510-073-2016-DE
Date de télétransmission : 17/05/2016
Date de réception préfecture : 17/05/2016